

**Rapport sur le Prix et la Qualité
du Service Prévention et Gestion des Déchets en 2023**

**Un service qui s'adapte
aux enjeux environnementaux,
financiers et aux besoins des usagers**

La stratégie déchets en 2023

- Donner aux habitants **les moyens de réduire et mieux valoriser** leurs déchets
 - Réduire le volume de déchets en particulier en déchèteries
 - Améliorer la qualité du tri
 - Travailler en concertation sur un plan local de prévention des déchets avec les partenaires
 - Mieux valoriser les déchets notamment les déchets alimentaires
- Investir pour conserver une **qualité de service** aux usagers et les conditions de travail des agents
- **Maîtriser les coûts**

Les mesures majeures prises en 2023

- **La collecte des emballages**

- **Distribution des bacs jaunes**

- Améliorer les conditions de travail des agents de collecte

- Faciliter le geste de tri pour éviter des surcoûts de traitement (110 000 €/an)

- Supprimer les sacs jaunes à usage unique

- Faciliter l'entretien des espaces publics

- **Les accès en déchèteries et Haltes éco-tri**

- **Des déchèteries et Haltes éco-tri recentrées vers les particuliers**

- Limitier les dépôts de déchets verts et de gravats dont les coûts de traitement pèsent sur les usagers

- Fermer l'accès aux professionnels et les orienter vers des filières de traitement et de valorisation spécifiques et adaptées

- Installation de barrières pour limiter l'accès aux véhicules de plus de 2,20 m

- **12 passages compris dans l'abonnement**

- Un nombre de passages en cohérence avec la fréquentation moyenne des déchèteries et haltes éco-tri

- Ne plus faire peser l'effort financier sur l'ensemble des usagers en faisant contribuer davantage les plus gros utilisateurs

Une stratégie qui a porté ses fruits

En 2023, un habitant du territoire produit 444 kg de déchets ménagers et assimilés par an

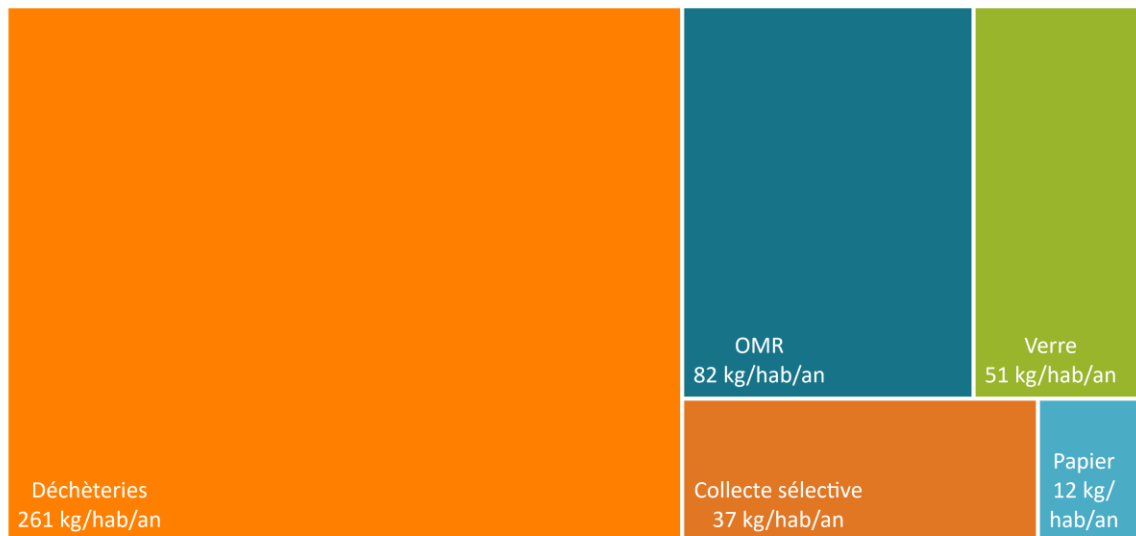
- La quantité en déchèteries est **passée de 409,5 kg en 2022 à 261 kg en 2023 par habitant**. La moyenne nationale est de 218 kg /hab /an.

- La quantité d'ordures ménagères résiduelles est de 82 kg/hab/an

→ **parmi les meilleures performances au niveau national**

Cependant, encore 1/3 de ces OMR sont composées de restes alimentaires et de gaspillage alimentaire

Répartition des Déchets ménagers et assimilés par flux

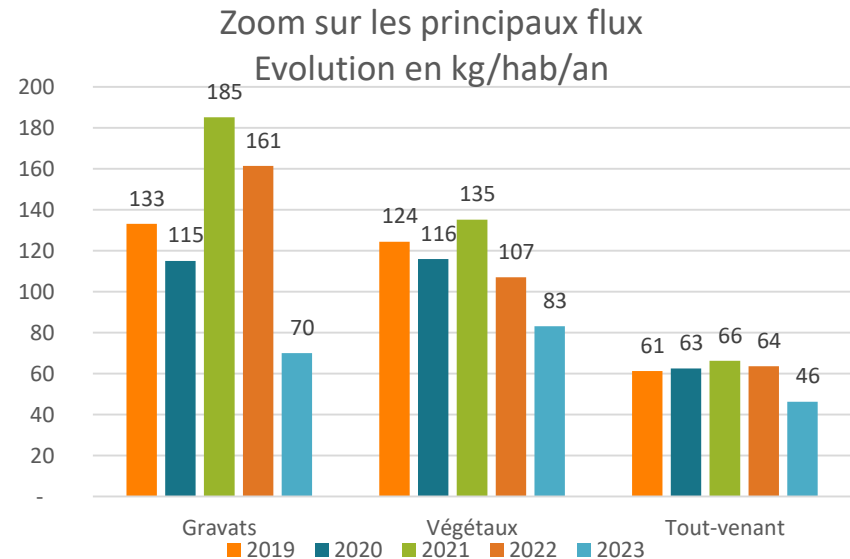


→ 79,6 % des déchets ménagers et assimilés sont valorisés (hors gravats et déchets dangereux)

Une stratégie qui porte ses fruits

En déchèteries et Haltes éco-tri

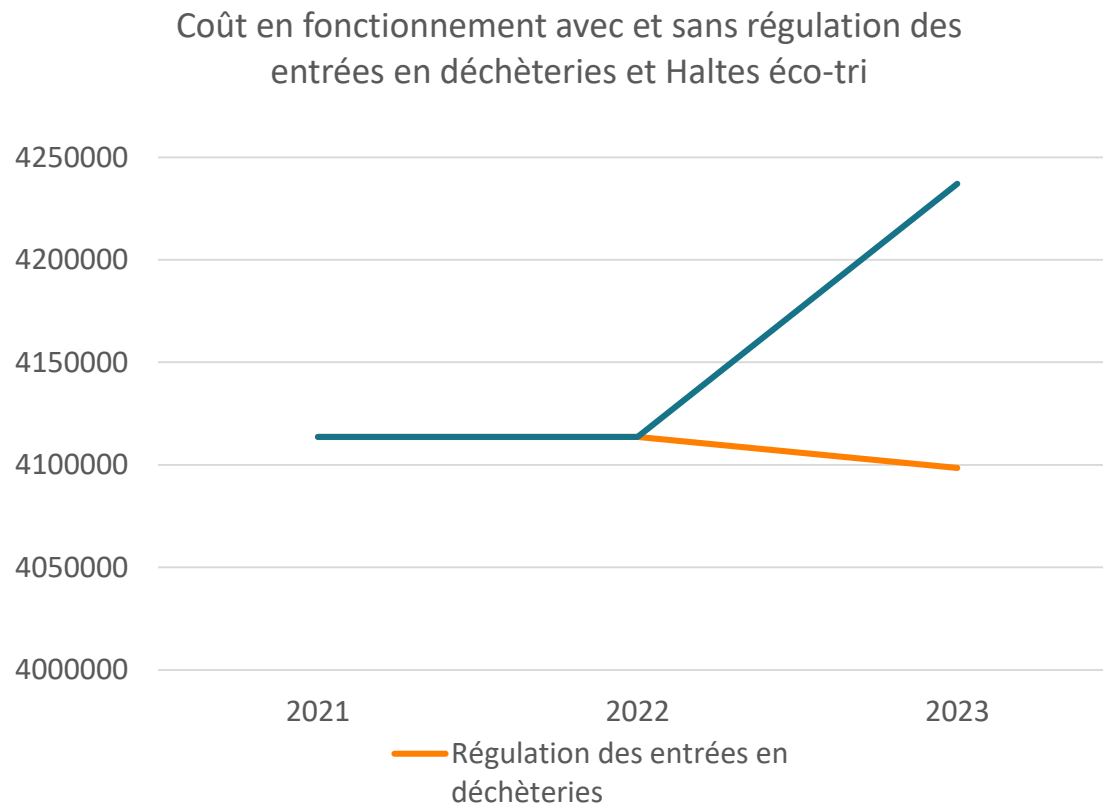
- **Diminution des dépôts :**
 - Gravats : -62 %
 - Déchets verts : - 38 %
 - Tout venant : - 30 %
- **Pas d'augmentation significative des dépôts sauvages observée sur le territoire**
- **Nombre de passages cohérent**
 - En moyenne 6 passages par hab. /an
- **Des mesures bénéfiques pour les usagers**
 - Accès amélioré



Une stratégie qui porte ses fruits

En déchèteries et Haltes éco-tri

- **Maitrise des coûts**



Si nous n'avions pas régulé les entrées des déchèteries, une augmentation de 3 % aurait été visible

Une stratégie qui porte ses fruits

Collecte des emballages

- **Passage en bac**

- Tous les logements individuels et les professionnels dotés
- Des bacs adoptés par les habitants
- Fin de l'utilisation de sacs jaunes à usage unique
- Une amélioration des conditions de travail des agents de collecte

- **Nouvelles collectes**

Des aléas en 2023 : phase de tests, des tournées à redimensionner à la quantité de déchets

Une stratégie qui porte ses fruits

Prévention

- **Lien avec les partenaires**
 - Présentation de la démarche du PLPDMA aux partenaires le 14 février
 - Visite des sites de Valor3e avec les partenaires le 14 avril
- **Poursuite de la démarche du PLPDMA**
 - Organisation d'un atelier le 5 juillet avec les partenaires sur la consommation responsable et gaspillage alimentaire et le 11 octobre sur la valorisation des biodéchets et le réemploi
 - Une enquête téléphonique réalisée en novembre 2023 auprès des usagers sur la réduction, le tri des déchets et les attentes en matière d'information et de communication
 - Organisation de 3 COPIL : le 20 septembre, le 18 octobre et le 13 décembre



Une stratégie qui porte ses fruits

Financièrement

- **Un contexte tendu**

- Hausse des charges générales liée à la hausse du coût de l'énergie et à l'évolution de la TGAP (taxe de l'État sur chaque tonne de déchet envoyée en enfouissement)
 - Charges d'entretien conséquentes, faute d'investissements
 - Charges de personnel en hausse par rapport à 2022 : hausse des arrêts et accidents de travail, postes pourvus
 - Année marquée par une forte inflation
- Objectif du service : maîtriser la hausse des coûts

Zoom sur la redevance

Financièrement

- **L'abonnement annuel finance l'ensemble des services**

Pour équilibrer son budget et continuer d'investir pour assurer un service de qualité aux usagers, la part fixe de l'abonnement déchet a augmenté de **11 % en 2023**.

- La facture annuelle moyenne pour un ménage de 1 à 3 personnes donnant droit à un bac de 120 L (68% des foyers) avec 6 levées par an (moyenne) s'élève à **203 €/an (182,6 € en 2022)**
- La facture annuelle moyenne pour un ménage de 4 à 6 personnes donnant droit à un bac de 180 L (23% des foyers) avec 8 levées par an (moyenne) s'élève à **258 €/an (232,2 € en 2022)**

Se stabiliser et s'ajuster en 2024

- **Poursuivre les évolutions du service Prévention et Gestion des Déchets :**
 - Optimiser les coûts de traitements et de transports
 - Optimiser et améliorer la collecte en porte-à-porte
 - Maintenir un service de qualité en cohérence avec les usages et investir pour :
 - **Renouveler le parc de colonnes et déployer de nouveaux points d'apports volontaires sur le territoire**
 - **Développer de nouveaux services** pour réduire les déchets à la source (déchets verts et alimentaires notamment)
 - Prévoir le **renouvellement des équipements** (camions, bennes...)
 - **Poursuivre les aménagements nécessaires en déchèteries** et haltes éco-tri pour l'accueil et la sécurité des usagers

Se stabiliser et s'ajuster en 2024

En déchèteries et Haltes éco-tri

- **Simplification des modalités d'ouverture en déchèteries et Haltes éco-tri**
 - Harmonisation des horaires des 4 sites
 - Une organisation spécifique sur l'été :
Information simplifiée pour les usagers
Des meilleures conditions de travail pour les agents
 - Rendez-vous pour les véhicules de plus de 2,20 m
- **Lancement d'une étude sur une nouvelle Halte éco-tri et travaux de mise en sécurité et conformité des sites**



Se stabiliser et s'ajuster en 2024

Les collectes

- **Des circuits adaptés**
 - Redimensionner les tournées de collecte après 6 mois de mise en service des bacs jaunes
 - 5 tournées supplémentaires
- **Les jours fériés**
 - Une solution de collecte pour l'ensemble des jours fériés (collecte assurée ou reportée)
- **Une équipe calibrée et équipée**
 - Une équipe redimensionnée pour une meilleure gestion des imprévus et des aléas
 - Une reprise de l'investissement pour le renouvellement du parc de véhicules
- **Poursuivre la réflexion sur des points d'apport volontaire**
- **Le traitement des déchets**
 - Transfert à Valor3e au 1er juillet des compétences traitement
 - Transport bas de quai jusqu'aux usines de traitement
 - Développer les liens avec les éco-organismes

2024, accompagner et mieux valoriser

Prévention

- **Des actions ciblées auprès des habitants**
 - Certaines pratiques de réduction des déchets sont déjà bien installées sur le territoire
 - La sensibilisation reste néanmoins un enjeu pour le territoire, notamment sur la réduction des emballages et des apports en déchèteries
 - L'accompagnement à la pratique du compostage des déchets alimentaires
 - Poursuivre et renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire : réemploi, sensibilisation, compostage...
- **Déploiement des solutions pour la valorisation/collecte des biodéchets**
 - 7 points de collecte en fonctionnement aujourd'hui
 - + de 300 foyers inscrits
 - Déploiement des points de collecte de déchets alimentaires sur les zones denses

Le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

- **Un plan d'actions pour accompagner les habitants dans la réduction des déchets et une meilleure valorisation.**

7 axes pour proposer des actions :

- Sensibiliser les publics
- Consommer responsable
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Réduire les biodéchets et déchets verts
- Augmenter la durée de vie des produits,
- Les déchets des entreprises
- L'exemplarité des collectivités

Objectif réduire la quantité de déchets :
→ moins de 440 kg/ hab/an

Avec une adoption du Programme début 2025